

Thématique :

- Quelle est la place de l'accompagnement vers l'emploi dans le travail social aujourd'hui ?
- Quelles sont les pratiques et/ou stratégies habituellement mises en place pour y répondre ?

1- Introduction de Fabien LEMOZY,

Docteur en Sociologie, Chercheur à l'IPDT & à l'ASTI.

2- Temps de réflexion

Atelier 1 : Quelles sont les pratiques d'accompagnement social centrées sur la question de l'accès vers l'emploi ?

Atelier 2 : Quels sont les freins et leviers identifiés pour accompagner vers l'emploi ?

Atelier 3 : Quels sont les effets du non-emploi sur les personnes accompagnées et leur prise en compte ?

Atelier 4 : Quels sont les enjeux d'intégrer la problématique de l'emploi dans l'accompagnement social ?

3- Synthèse et conclusions par Fabien LEMOZY.**1- Introduction générale**

À partir de recherches-actions menées à Marseille dans les quartiers Nord, Fabien LEMOZY a co-écrit sur la question de la « santé mentale et de l'expérience subjective du chômage » avec Antoine DUARTE, Maître de conférence en psychopathologie du travail à l'Université de Toulouse JEAN JAURES et Stéphane LE LAY, sociologue associé.

Docteur en Sociologie, Chercheur à l'IPDT & à l'ASTI. Ses recherches portent sur les populations en situation précaire, notamment les travailleurs de plateformes et les demandeurs d'emploi.

Il souligne l'importance de comprendre les impacts du chômage sur la santé mentale, en particulier dans les quartiers précarisés.

À partir des enquêtes menées par la DREES et la DARES qui affirmaient que « *les parcours caractérisés par un déclassement social, des épisodes de chômage ou d'inactivité, des changements d'emplois fréquents ou des conditions de travail difficiles sont plus fréquemment associés à un état de santé dégradé* » et plus récemment, dans un rapport sur l'emploi et le chômage et ses impacts, il ressort que les **chercheurs d'emploi** sont **deux fois plus** nombreux que les salariés ayant un emploi stable à **estimer** que leur état de santé n'est pas satisfaisant, et que plus le nombre de périodes de chômage vécues augmentait, plus ce pourcentage devenait important.

Tout en affirmant qu'il n'y avait pas de pathologie spécifique au chômage, l'étude montre que « *plusieurs risques bien connus en santé publique ont des incidences beaucoup plus fortes chez les personnes au chômage* » (*ibid.*, p. 28).

Annie MESRINE, en s'appuyant sur les données de trois recensements de la population française (1975, 1982 et 1990), a démontré aussi que chômage et inactivité s'accompagnaient d'une surmortalité comparée aux populations en emploi :

« *Dans les cinq ans qui suivent l'observation du chômage, le risque annuel de décès d'un homme chômeur est, à chaque âge, environ trois fois celui d'un actif occupé du même âge. La mortalité des chômeuses est environ le double, à âge égal, de la mortalité des actives occupées* » (2000, p. 33).

1.1- Introduction de la matinée par Fabien LEMOZY

Après avoir présenté les résultats de ses recherches sur les impacts du chômage et des conditions de travail précaires sur la santé mentale, en se basant sur la psychodynamique du travail, Il précise la typologie du public visé à savoir les populations précaires, notamment les travailleurs de plateformes et les demandeurs d'emploi. Il souligne l'importance de la co-construction de la recherche, en retournant les résultats aux populations concernées pour les aider à mieux comprendre et améliorer leur situation.

Fabien LEMOZY met en avant l'importance de la reconnaissance au travail et du processus de sublimation, qui permet aux individus de trouver une satisfaction et un équilibre psychique dans leur travail.

Il aborde les différentes temporalités psychiques du chômage, en expliquant que le chômage peut entraîner des processus de désublimation et des difficultés psychiques importantes. Enfin, il insiste sur la nécessité de comprendre ces temporalités pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi.

Parmi les exemples concrets, il mentionne l'évolution des travailleurs de plateformes, avec une majorité de travailleurs sans papiers, et les consultations individuelles et collectives réalisées avec des demandeurs d'emploi pour comprendre leurs expériences et leurs difficultés. Il évoque des cas pratiques, comme celui des travailleurs de plateformes à Bordeaux, où une association a été créée pour offrir un soutien aux livreurs sans papiers.

En conclusion, il souligne l'importance de contextualiser les recherches et de ne pas homogénéiser les accompagnements des demandeurs d'emploi. Il recommande de prendre en compte les expériences antérieures des individus et de comprendre les enjeux psychiques du travail pour mieux les accompagner dans leur recherche d'emploi et leur santé mentale.

De son intervention, il faut retenir que :

- "La pathologie du chômage ne doit pas être isolée de la pathologie du travail."
- "La reconnaissance renforce l'identité et l'identité est l'armature de la santé mentale."
- "Sortir du chômage, c'est d'abord tenir. Tenir dans le temps."

Il est nécessaire de valoriser la reconnaissance au travail et de favoriser le processus de sublimation pour améliorer la santé mentale des travailleurs. Tout comme, il est important de ne pas homogénéiser les accompagnements et de prendre en compte les expériences et les besoins spécifiques des demandeurs d'emploi.

En partant de ces éléments de réflexion, un temps de travail réflexif a été proposé autour de 4 thèmes.

Chaque groupe constitué de travailleurs sociaux, conseillers en insertion professionnels, responsables d'équipe, institutionnels, salariés des collectivités ... devait traiter une question à l'aune de son expérience et de ses pratiques.

↓ Ci-dessous, une synthèse des éléments qui en sont ressortis ↓

2- Temps de réflexion

Atelier 1 : Quelles sont les pratiques d'accompagnement social centrées sur la question de l'accès vers l'emploi ?

- Capter du public via des pratiques "d'aller vers"
- Laisser la personne nous dire ce sur quoi elle souhaite être accompagnée, ne pas penser "ce qui est bon pour elle"
- Accompagner avec une équipe pluridisciplinaire : social/éducative, pro, socio-pro, psy
- Sortir la personne de l'isolement et lui proposer de l'accompagnement individuel et collectif
- Ramener la personne vers le droit commun : France Travail, Mission Locale etc...
- Proposer un accompagnement personnalisé en prenant en compte le fonctionnement de la famille voire du groupe
- Proposer du concret : des offres d'emploi, des jobs dating en interne et des emplois d'insertion via la plateforme
- Réaliser des enquêtes métiers, des PMSMP pour les personnes en quête de sens, ou pour confirmer un choix
- Valoriser les expériences et l'histoire de vie de la personne : les compétences transverses
- Proposer des cours de français pour les personnes en difficultés
- Solliciter l'OPCO ou l'ENIC NARIC pour faire passer ou faire reconnaître un diplôme

Atelier 2 : Quels sont les freins et leviers identifiés pour accompagner vers l'emploi ?

Parmi les freins :

- Des durées d'accompagnement imposées par les institutions trop courts.
- Le manque de connaissances des partenaires et l'absence d'harmonisation des pratiques.
- Le turnover des équipes et ses conséquences.
- Les fermetures des dispositifs et des structures.
- L'inefficacité des outils pour la levée des freins sociaux.
- La formation des professionnels de l'emploi.
- Le manque d'équité entre bénéficiaires.
- Un système informatique à améliorer.
- L'absence de prise en compte des difficultés par les financeurs.
- Le manque d'informations sur les « demandeuses d'emploi ».
- L'identification du bon interlocuteur notamment pour les femmes (trop souvent les maris prennent ce rôle).
- Une file active en constante augmentation.

La liste des leviers :

- Une présence plus importante de travailleurs sociaux dans les structures ou d'intervenants lors d'ateliers.
- Une temporalité plus courte entre les rendez-vous.
- La gestion des relances par SMS/ courriel à systématiser.
- La proposition de rendez-vous autour d'événements « solidaires ».
- L'utilisation du logiciel mis en place.
- La systématisation d'une journée d'accueil.
- La mise en relation des ARSA avec les partenaires, plus fréquente.
- Une cartographie des entreprises du territoire à élaborer.
- L'analyse géographique des bénéficiaires absents ou perdus de vue.
- La mise en place de bureaux de Permanence (kiosques) dans les quartiers.
- L'organisation d'événements pour faciliter les échanges entre partenaires et structures.

Atelier 3 : Quels sont les effets du non-emploi sur les personnes accompagnées et leur prise en compte ?Liste des effets du non-emploi pour les personnes accompagnées :

- Isolement/ précarité sociale / dépression / sacrifice / instinct de privation
- Dévalorisation / sous-estimation / atteinte dans son identité propre/ remise en question / laisser-aller.
- Difficulté à faire le deuil / honte / fuite / absence de repères / décalage horaire.
- Stigmatisation / précarité budgétaire/ atteinte santé physique et mentale / perte langagière.

Comment y répondre ? quelles possibilités ont les travailleurs sociaux ?

- Avoir des interventions au cas par cas
- Traiter la demande dans sa globalité
- Privilégier la notion d'envie, d'intérêt avant tout, sur des temps collectifs,
- S'appuyer sur un réseau d'acteurs existants

Atelier 4 : Quels sont les enjeux d'intégrer la problématique de l'emploi dans l'accompagnement social ?

- Une aide pour penser et préparer la sortie de l'accompagnement Un levier pour travailler la question de la parentalité
- Un moyen d'obtenir l'asile et d'accéder à d'autres droits
- Une alternative au travail parallèle

Axes de travail :

- Aborder le travail comme un développement de son identité
- Partir des savoir-faire des personnes
- Mobiliser sur les rencontres
- Questionner sur la confiance en soi
- Rassurer sur la gestion de ressources pour permettre aux personnes de se projeter
- Développer les ambitions des personnes (axer sur la fierté)

3- Synthèse et conclusion :

Le travail, tant dans l'épanouissement qu'il procure que dans l'investissement et les efforts qu'il nécessite et les souffrances qu'il génère, participe à la construction psychique de chaque sujet. Plus largement, le couple emploi-travail constitue un mode de socialisation et d'intégration majeur. Quand il est source de plaisir, le travail peut constituer un lieu d'accomplissement de soi. En cela, le travail peut être bénéfique pour l'équilibre mental, mais il peut aussi se révéler pathogène.

Parallèlement, le chômage et la précarité des emplois (contrats courts, à temps réduit, faible rémunération, cumul d'emplois, etc.) exposent également les individus à la souffrance psychique. Ne plus avoir de collègues de travail, ne pas retrouver d'emploi, se sentir inutile, ne pas pouvoir envisager l'avenir, ne plus pouvoir payer son loyer, etc. sont autant de risques liés aux situations de chômage ou de précarité de l'emploi. Le retour à l'emploi après un épisode de chômage peut à l'inverse ouvrir des possibilités de rétablissement de la santé mentale.